



**REUNION ORDINAIRE VIRTUELLE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION
DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)**
(17 février 2022)

LISTE DES DECISIONS

Le Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa réunion ordinaire virtuelle le 17 février 2022. La rencontre a enregistré la participation de douze (12) Banques Centrales membres du Bureau et de la Commission de l'Union Africaine (CUA).

Elle a été présidée par l'Honorable Madame MALANGU KABEDI MBUYI, Présidente de l'ABCA, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC).

Après avoir examiné les points à l'ordre du jour, le Bureau a :

1. noté l'état de mise en œuvre des décisions du Conseil des Gouverneurs tenu le 20 août 2021 et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'assurer le suivi de la mise en œuvre des décisions qui sont en cours de réalisation ;
2. pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA). Le Bureau a également encouragé les Sous-régions à renforcer la coordination des politiques monétaires et fiscales afin d'améliorer les performances qui répondent aux critères du PCMA ;
3. encouragé les Sous-régions qui n'ont pas encore développé un cadre de politique monétaire harmonisé à le faire dans les meilleurs délais ;
4. noté l'amendement de la définition et de la lecture du critère sur le ratio de la dette publique générale au PIB. A partir de 2022, le critère se lira comme suit : "ratio de la dette publique générale (intérieure et extérieure) au PIB";
5. pris note des informations fournies sur le projet de Statuts et de Structure de l'Institut Monétaire Africain (IMA), en particulier la soumission attendue par la Commission de l'Union Africaine (CUA) de la version finale du projet pour examen par le Conseil des Gouverneurs lors des prochaines Réunions Annuelles en août 2022 ;
6. approuvé, dans le cadre de la coopération continue avec la Banque Centrale Européenne (BCE), la poursuite des discussions entre l'ABCA, la CUA et la BCE pour le partage des expériences sur la création et le fonctionnement de l'Institut Monétaire Européen afin que ces expériences puissent être utilisées dans le cadre de la création et du fonctionnement de l'IMA ;

7. pris note de la décision approuvant les critères de convergence macroéconomique du PCMA par la réunion ministérielle du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification et l'Intégration Economiques, du 17 décembre 2021, et de l'adoption de cette décision par le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA), du 6 février 2022 ;
8. demandé à la CUA, à l'ABCA et aux Communautés Economiques Régionales (CER), en attendant l'opérationnalisation de l'IMA, de travailler en étroite collaboration pour activer le mécanisme d'évaluation par les pairs adopté par le Conseil des Gouverneurs en 2017 dans le but d'améliorer le respect des critères de convergence par les pays ;
9. sélectionné pour le Séminaire Continental de 2022 sur le thème : "Tirer parti de la technologie pour la promotion des investissements dans le secteur bancaire panafricain afin de faire progresser la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) : Le rôle des Banques Centrales", les sous-thèmes ci-après :
 - a. Promotion des FinTech et développement des systèmes bancaires panafricains et des paiements transfrontaliers pour le renforcement de l'intégration commerciale en Afrique : Le rôle des Banques Centrales ;
 - b. Stratégies de mobilisation des capitaux, mécanismes de transmission de la politique monétaire et stabilité financière pour la promotion de la ZLECAF : Le rôle des innovations technologiques ;
 - c. Tirer parti de la technologie pour soutenir le verdissement du système financier africain.
10. sélectionné pour le Symposium des Gouverneurs de 2022 sur le thème : "Les innovations numériques et l'avenir du secteur financier : Opportunités et défis pour les Monnaies Numériques des Banques Centrales", les sous-thèmes suivants :
 - a. Impact des innovations numériques sur l'inclusion financière en Afrique et l'avenir des intermédiaires financiers traditionnels ;
 - b. L'émergence des monnaies numériques et leurs implications pour la politique monétaire et la stabilité financière ;
 - c. Les Monnaies Numériques des Banques Centrales sont-elles une alternative efficace au développement des crypto-monnaies non réglementées ?
11. pris note des activités des Groupes de Travail de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) ;
12. noté les démarches entreprises pour travailler en partenariat avec la *Global Legal Entity Identifier Foundation (GLEIF)* et la plateforme MANSa sur des initiatives qui visent à renforcer la transparence des relations commerciales dans les économies africaines ;
13. demandé aux Présidents des Groupes de Travail de la CSBA de transmettre au Secrétariat de l'ABCA le projet de programme d'activités de leur Groupe de Travail pour la période 2023-2025 ;
14. invité le Groupe de Travail sur "La gestion de crise et la résolution bancaire et FinTech" dirigé par la Central Bank of Nigeria (CBN) à accélérer la finalisation des cadres d'harmonisation sur "La gestion de crise et la résolution bancaire" ainsi que "La réglementation et la supervision des FinTech" ;

15. approuvé le Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) préparé par la *South African Reserve Bank (SARB)* qui prend en compte les différentes séries d'observations des Banques Centrales membres de l'ABCA ;
16. invité les Banques Centrales qui n'ont pas encore fourni d'informations sur la désignation de leur haut fonctionnaire, qui suivra la mise en œuvre des activités du PAM, à le faire dès que possible. Ainsi, le Bureau a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux Banques Centrales pour qu'elles désignent leur responsable qui suivra la mise en œuvre des activités du PAM ;
17. pris note des rapports d'activités du Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement et de ses deux Groupes de Travail ;
18. pris note des diligences entreprises pour l'identification et le financement par la Banque Mondiale des rapports spécifiques de SWIFT et a demandé au Groupe de Projet de procéder à la finalisation de l'initiative d'accès aux données de SWIFT au cours de l'année en cours ;
19. noté que l'interaction avec Afreximbank est en cours et a demandé au Groupe de Projet d'examiner les réponses reçues d'Afreximbank pour faire des propositions idoines aux Gouverneurs sur d'éventuelles voies de coordination/collaboration en vue de réaliser l'objectif d'intégration des systèmes de paiement en Afrique poursuivi par l'ABCA ;
20. noté l'entrée en vigueur des Statuts amendés de l'ABCA et a invité les Banques Centrales qui n'ont pas encore ratifié ces Statuts à le faire. Ainsi, le Bureau a demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux Banques Centrales qui n'ont pas encore ratifié les Statuts amendés de l'ABCA de le faire ;
21. pris note des observations faites par les Banques Centrales dans le cadre de l'élaboration du 6^e Plan Stratégique d'Afreximbank pour la période 2022-2026 et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de poursuivre les discussions avec Afreximbank pour l'organisation de la réunion virtuelle ;
22. pris note du rapport du Symposium des Gouverneurs tenu le 19 août 2021 ;
23. pris note du rapport de la réunion du Conseil des Gouverneurs tenue le 20 août 2021 ;
24. pris note du rapport de la conférence de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement sur le thème "Le rôle d'un système de paiement intégré pour le commerce intra-africain" et a félicité la Bank of Ghana pour le bon déroulement de l'événement ;
25. pris note de la situation des contributions au budget 2022 de l'ABCA et a demandé que le Secrétariat de l'ABCA envoie des lettres de rappel, avec des copies aux Présidents des Sous-régions, aux Banques Centrales qui n'ont pas encore payé leurs contributions en vue de le faire sans délai ;
26. approuvé la proposition de calendrier de paiement des arriérés au titre des contributions de la Banco de Cabo Verde ;
27. pris note du rapport de l'atelier sur les techniques d'Estimation, d'Analyse et de Régression Bayésiennes (BEAR) organisé par la Banque Centrale Européenne (BCE). Le Bureau a également encouragé l'ABCA à poursuivre sa coopération fructueuse avec la BCE ;

28. pris note de la version finale du document de recherche préparé par Genesis Analytics et a invité ladite institution à présenter ce document lors de la prochaine réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs ;
29. demandé au Secrétariat de l'ABCA de poursuivre les discussions et la coordination avec Genesis Analytics pour l'organisation de la formation sur le thème "Le changement climatique et le rôle des Banques Centrales" et d'inviter toutes les Banques Centrales membres à participer à l'événement ;
30. instruit le Secrétariat de l'ABCA de poursuivre les discussions avec la *Federal Reserve Bank of New York (FRBNY)* pour permettre la participation des Banques Centrales aux activités de formation qui seront organisées par la *FRBNY* en 2022 ;
31. demandé à la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest de désigner la Banque Centrale qui organisera le Séminaire Continental de l'Association en 2022.

A l'issue de la réunion, la Présidente de l'ABCA, au nom des Gouverneurs des Banques Centrales membres du Bureau, a exprimé sa profonde gratitude à Monsieur Tiémoko Meyliet KONE, Honorable Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et au personnel de la BCEAO pour les dispositions techniques prises en vue de l'organisation de la rencontre.

Fait virtuellement, le 17 février 2022.



Honorable Madame MALANGU KABEDI MBUYI

Présidente de l'Association des Banques Centrales Africaines

Gouverneur

Banque Centrale du Congo